

Lutte contre le tabac : **La Ligue contre le cancer veut aller plus loin !**

Paris le 29 juillet 2011 - *La Ligue nationale contre le cancer se réjouit des engagements pris mardi 26 juillet par le ministre de la santé, du travail et de l'emploi qui a créé un groupe de travail sur la lutte contre le tabac et annoncé une circulaire visant à renforcer l'effectivité de l'interdiction de fumer dans les lieux publics et au travail ainsi que de l'interdiction de vente des produits de tabac aux mineurs... Elle considère cependant qu'il conviendra d'aller plus loin dans la lutte contre le tabac et appelle la France à sortir du tabac avant 2030.*

Un ministre courageux, La Ligue déterminée face à la lutte contre le tabac

« En pointe dans la lutte contre le tabac, La Ligue salue la détermination revendiquée de Xavier Bertrand qui, parfois même contre certains intérêts propres à d'autres ministères ou groupes de pression, ne semble pas céder faisant de la lutte contre le tabac un des dossiers majeurs de santé. Mais il faut aller plus vite et plus loin. Les malades, futurs malades, l'opinion et la Ligue ne peuvent plus attendre : des avancées majeures dans la lutte contre le tabac doivent se concrétiser sans délai. La Ligue a un plan qui fait consensus, elle veillera à ce qu'il soit appliqué ». **explique le professeur Gilbert Lenoir, Président de la Ligue contre le cancer**



Enfin !

Alors qu'elle la réclamait depuis de nombreuses années, la Ligue se félicite de la signature d'une circulaire par le ministre de l'Intérieur renforçant les contrôles et l'application de deux mesures phares de lutte contre le tabac : l'interdiction de fumer dans les lieux publics et au travail et l'interdiction de vente des produits de tabac aux mineurs. Cette circulaire sera officiellement signée aujourd'hui vendredi 29 juillet et, espérons-le, appliquée avec rigueur et sans délai.

Travail et actions : de l'audace !

Alors que depuis le 31 mai dernier, journée mondiale contre le tabac, la Ligue appelle **la France à sortir du tabac avant 2030** et propose un plan d'actions précis, le ministre l'a repris dans les grandes lignes et, en confiant à Yves Bur, la présidence d'un groupe de travail auquel participera la Ligue, il s'est fixé des objectifs ambitieux. La Ligue y sera force de proposition au sein de ce groupe et veillera à ce que les préconisations qu'il formulera soient suivies d'effets.

Sortir la France du tabac avant 2030 doit être **l'axe central** de toute politique anti-tabac à l'instar de ce qui a été mis en œuvre en Australie ou dans d'autres pays (Finlande, Islande...). Mise en place du paquet « neutre et générique », interdiction des cigarettes « gadget », augmentation du prix du tabac par une augmentation des taxes dont les produits doivent à terme servir la lutte contre le tabac dans sa globalité : soins et un accompagnement des victimes que sont les fumeurs ou anciens fumeurs (via les mesures de la CCLAT).

Un agenda favorable

L'agenda national et international est particulièrement favorable à un changement radical et efficace pour une politique anti-tabac ambitieuse, au-dessus des contingences politiques et à portée internationale.

En rappelant le 31 mai dernier qu'une **politique européenne** volontariste dans la lutte contre le tabac était une étape incontournable, tout en mobilisant les Ligues européennes, la Ligue française souhaite que soit inaugurée une démarche active au niveau de l'Europe de la part de la France.

Septembre :

La Ligue souhaite que, à l'occasion du Sommet de l'ONU consacré aux Maladies Non Transmissibles (MNT) qui doit se tenir à New-York à la mi-septembre, la France propose la mise en place d'un **prélèvement solidaire tabac** « à la source » payée par les industriels du tabac. Ce financement international innovant a été initié par la Ligue qui souhaite une application rapide et pour laquelle **elle mobilisera l'opinion dans les prochaines semaines.**

Novembre :

La Ligue souhaite également que la France se fasse le porte-parole des questions de santé et en particulier de la lutte contre le tabac à l'occasion du prochain G20 en novembre 2011.

La lutte contre le tabac : un combat prioritaire pour la Ligue

Association non gouvernementale, apolitique et non confessionnelle, mouvement populaire, engagée depuis de nombreuses années pour une lutte efficace contre le tabac, initiatrice en France du Plan « Sortie du tabac avant 2030 », la Ligue veillera avec opiniâtreté à vérifier que tous les moyens seront déployés pour que le problème du tabac, sanitaire, social, politique et économique soit une question de société, traitée sans relâche, avec pour préoccupation centrale, les victimes du tabac et la protection des personnes en particulier les plus vulnérables. C'est pourquoi, la Ligue a mobilisé dans le passé et mobilisera demain, fortement, l'opinion et toute la société pour plus qu'aucun retard dans la lutte ne soit à mettre au bénéfice de ce poison.

À propos de la Ligue contre le cancer

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique et premier financeur privé de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 727 000 adhérents et 12 000 bénévoles réguliers, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans trois directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider. Aujourd'hui, la Ligue fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant de nombreuses personnes sur tous les territoires, dans tous les milieux sociaux, culturels et économiques. La Ligue contre le cancer devient ainsi un acteur majeur de la démocratie sanitaire et sociale renforçant la cohésion sociale sur tout le territoire national y compris dans les DOM-TOM. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net / facebook.com/laliguecontrecancer / twitter.com/laliguecancer

Contacts presse :

Ligue : Guillaume Papin : 01 53 55 24 29 - 06 87 33 53 65 paping@ligue-cancer.net

Agence Wellcom : Aelya Noiret / Céline Kéruzoré

01 46 34 60 60/ 06 74 87 99 36 - an@wellcom.fr